https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/decret-n-2017-1520-du-2-novembre-2017-relatif-a-la-reconnaissance-des-qualifications-professionnelles-dans-le-domaine-de-la-sante/
Décret n° 2017-1520 du 2 novembre 2017 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles dans le domaine de la santé
02/11/2017
Ce texte est "pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-50 du 19 janvier 2017 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles dans le domaine de la santé et, à ce titre, pour la transposition de la directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles, modifiée par la directive 2013/55/UE du Parlement européen et du Conseil du 20 novembre 2013 et du règlement d'exécution (UE) 2015/983 de la Commission du 24 juin 2015". Il concerne notamment les pharmaciens, les physiciens médicaux, les infirmiers ou les masseurs-kinésithérapeutes.